



COMMUNIQUE

A LA PLACE DU DEPISTAGE SYSTEMATIQUE LE GOUVERNEMENT INVENTE « LES BRIGADES DU COVID »

Le gouvernement refuse d'organiser un dépistage systématique, mesure qui pourrait pourtant contribuer à lutter efficacement contre l'épidémie, mais il veut faire jouer aux employés de Sécurité sociale un rôle qui n'est pas le leur.

Pour pallier au manque de tests, comme hier il l'a fait pour le manque de masques et de protections, il veut nous faire croire que le dépistage systématique n'est pas utile, ni nécessaire.

A la place, il réquisitionne le personnel de Sécu pour mettre en œuvre un nouveau dispositif lourd de conséquences, tant pour la population que pour le personnel de Sécurité sociale.

En effet, lors de son discours du 28 avril 2020 à l'Assemblée nationale, le Premier Ministre a annoncé la mise en place de « brigades » visant à identifier les personnes ayant été en contact avec des patients testés positifs au covid19.

En quoi consiste ce dispositif ?

Chaque médecin devra signaler à l'Assurance maladie les patients testés positifs et transmettre les coordonnées des personnes ayant été en contact avec ces derniers dans le cadre d'une application dédiée.

Les « brigades » seront constituées pour l'essentiel de salariés de l'Assurance maladie et auront pour « mission » de rechercher, à partir des éléments communiqués par le médecin, les « contacts » pour leur demander de se confiner pendant 14 jours et de se faire tester !

Cette opération devant être réalisée dans les 24 heures suivant le test, les « brigades » fonctionneront de 8 heures à 19 heures et 7 jours sur 7 !

FO l'affirme, ce n'est pas le travail des employés de Sécurité sociale !

Les employés et cadres de la Sécurité sociale sont chargés de rembourser et traiter les prestations des assurés sociaux.

Ils sont tenus au secret professionnel et ils n'ont pas le droit de divulguer les données administratives et médicales des assurés sociaux. Or, avec ce dispositif, les employés de la Sécu vont utiliser les données des assurés sociaux sans leur accord pour annoncer à une personne qu'elle a été en contact avec un assuré qui a contracté le covid19.

Il n'y a que le patient qui peut communiquer sur des informations médicales le concernant. On transforme la mission de la Sécurité sociale et de plus, on crée un précédent pour l'utilisation des données de la Sécurité sociale.

**Non, ce n'est pas de cette façon qu'on lutte contre le covid.
Il faut des masques, des protections et la généralisation des tests.
Tous les médecins le disent.**

Les employés de Sécurité sociale n'ont pas à traiter des situations qui relèvent du domaine médical et qui peuvent s'avérer délicates.

Comment faut-il gérer l'angoisse ou la violence des personnes lorsqu'elles vont apprendre qu'elles ont été en contact avec un patient testé positif ?

Que faut-il répondre à une personne qui ne va pas pouvoir se confiner parce qu'elle risque de perdre son emploi ?

Quel comportement faudra-t-il avoir lorsque le contact refusera d'aller se faire dépister ?

Ce sont autant de questions auxquelles les agents vont être confrontés et auxquelles ils n'auront pas de réponse car ce n'est pas leur métier.

De plus, on apprend que ce sont au moins 5000 employés qui vont être mobilisés pour réaliser cette opération et cela pour une durée indéterminée. Pendant ce temps qui va traiter les dossiers des assurés ?

Enfin, pour réaliser cette activité, les directions vont avoir recours aux ordonnances du 25 mars 2020, dont la Confédération FO demande le retrait. Ces ordonnances autorisent entre autre des journées de 12 heures ainsi que le travail du dimanche.

Autant de mesures inacceptables qui dérogent au Code du travail et à notre Convention collective nationale.

Ce dispositif n'est pas acceptable. Il n'est pas question que les employés et cadres de la Sécurité sociale réalisent cette activité qui est contraire à toutes les missions de la Sécurité sociale.

L'inquiétude et la peur plus que légitimes suscitées par ce virus, ne doivent pas être le prétexte pour le gouvernement et les directions de remettre en cause les libertés individuelles et collectives des assurés sociaux et les droits et acquis du personnel de la Sécurité sociale.

**C'EST POURQUOI FO EXIGE
L'ABANDON DES « BRIGADES DU COVID »
ET LA MISE EN ŒUVRE SANS DELAI
DU DEPISTAGE SYSTEMATIQUE.**